



Compte rendu réunion ESPE

Mercredi 7 février 2018

Les formations diplômantes



Le SNUipp-FSU 63 a répondu à l'invitation des organisations syndicales par l'ESPE Clermont-Auvergne mercredi 07 février 2018. Grégoire COCHETEL et Guillaume SERRES, entre autres participants, ont présenté l'évolution de l'offre de formation valable de 2017 à 2021 comprenant trois parcours avec un tronc commun :

- [Formation de formateurs dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des collectivités et des services \(FF\)](#)
- [Scolarisation et besoins éducatifs particuliers \(SBEP\)](#)
- [Ingénierie pédagogique et numérique \(IPN\)](#)

Le nouveau parcours sur le Numérique est utile pour accompagner les enseignants dans l'utilisation et la maîtrise des nouvelles technologies. Les académies permettent de manière inégale l'accès à ces formations : si Aix-Marseille est facilitatrice, ce n'est pas le cas de Bordeaux.

Ces formations sont organisées avec une partie des cours en présentiel sur le temps de travail et une partie pendant les vacances scolaires. Un travail est mené afin de permettre à des enseignants engagés dans des formations conduisant à des certifications (CAPPEI, CAFIPEMF) de valider des modules de Master.

Le constat montre un nombre réduit d'enseignants de notre académie s'engageant dans les formations diplômantes proposées par l'ESPE. Depuis la création de ces formations diplômantes, ce sont 30 à 35 enseignants du 2^d degré qui ont validé un Master sur les 45 engagés. Dans le 1^{er} degré, environ 197 enseignants sur 200 ont pu valider un Master. L'ESPE souhaite augmenter le nombre d'enseignants de notre académie dans ces cursus. Elle doit rencontrer la rectrice vendredi 9 février pour demander le maintien des moyens réservés à la formation diplômante.

L'ESPE souhaite connaître l'avis et les propositions des organisations syndicales sur cette question avec l'objectif qu'une offre de formation paraisse au PAF ou PDF. Elle critique la priorité accordée par des académies aux enseignants s'engageant en M2 plutôt qu'en M1. L'ESPE souhaiterait que les organisations syndicales portent ce sujet lors du prochain Conseil académique de formation.

Le SNUipp a affirmé son attachement à une formation continue de qualité, sur le temps de travail ouverte à tous les collègues. Il a émis des inquiétudes au regard du plan de formation réduit à peau de chagrin et exprimé la crainte que l'offre de formation diplômante offerte à un petit nombre de collègues prive un grand nombre de collègues d'actions de formation utiles et plébiscitées par les enseignants. Il s'est opposé au fait que les enseignants aient à payer des frais d'inscription pour des actions de formation paraissant dans les plans de formation continue. Il a demandé que du temps soit dégagé pour les enseignants qui s'engageraient dans ces actions de formation.

La question de la sélection des candidats a été posée. L'ESPE y serait favorable au prétexte de guider les collègues et les empêcher de s'engager dans des parcours de formation pour lesquels ils ne mesureraient ni les attendus et ni les contraintes. Elle a entendu et partage la nécessité d'avoir du temps pour se former. Elle portera aussi l'idée de la gratuité de l'inscription pour les enseignants mais privilégiera la question du temps.

Le compte rendu de Régine DUMAS

SNUipp-FSU 63 – Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et professeurs de collège

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 ✉ Snu63@snuipp.fr